

Nom Prénom :

Adresse :

.....
N° de sécurité sociale :

à Commission de recours amiable
MSA départementale

.....
.....

Objet : Recours amiable

A le

Monsieur le président,

J'ai été averti(e) tardivement que, suite à une erreur, la MSA m'a versé un trop perçu de € sur le montant de la RCO due entre le 1^{er} janvier et le 30 octobre 2017.

Le trop-perçu versé ne correspond pas à une déclaration inexacte de ma part. J'ai pensé que le total versé en novembre était acquis. Le montant de ma retraite étant faible, j'ai déjà utilisé ces sommes.

Compte tenu des factures et des frais à assumer en cette période hivernale, je suis dans l'impossibilité de rembourser.

Je vous demande :

- de suspendre les prélèvements du remboursement jusqu'à ce que la décision de la Commission de recours amiable me soit notifiée,
- de m'accorder une remise gracieuse total

Par ailleurs, je prie la MSA de transmettre aux impôts le montant effectif de ma retraite, c'est à dire le montant corrigé (sans le supplément versé qui sera remboursé) pour éviter une injuste remise en cause de mes droits sociaux ou exonérations fiscales.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et comptant sur votre bienveillance,

Je vous prie de croire à l'expression de mes salutations distinguées.

Signature